Image not found or type unknown

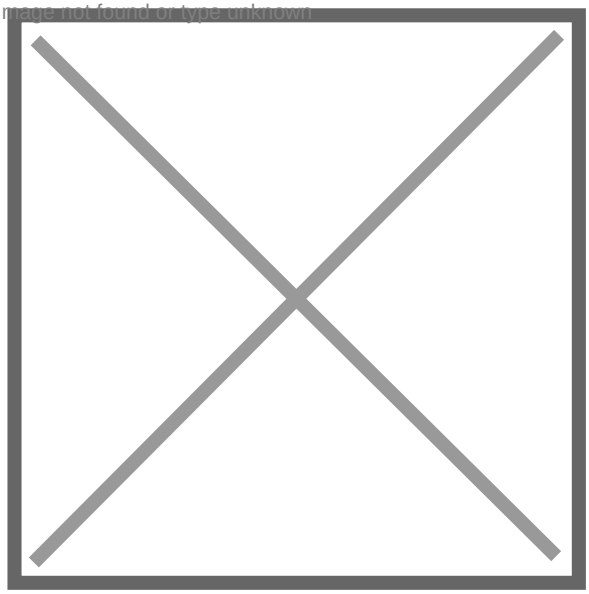

Quel recours contre la poste?

Par **marcerat**, le **31/10/2008** à **10:27**

Bonjour,

J'ai envoyé d'Australie le 25 octobre 2007 un colis de 14 kg par la poste australienne. 4 mois plus tard en France, n'ayant toujours rien reçu, j'ai contacté la poste Australienne, très professionnelle, qui m'a confirmé la bonne réception de ce colis par la poste française en décembre 2007, et reparti de france en janvier 2007.
Après recherche de la poste, il s'avère que ce colis est resté dans le bureau de poste local de mon domicile, ni livré, ni signifié et qu'ils l'ont renvoyé à l'expéditeur, sans meme appeler les numéro locaux incrits sur le colis.
a ce jour (un an plus tard), ce colis n'est toujours pas parvenu à l'adresse de l'expéditeur, le soucis étant maintenant que je n'ai aucun numéro ni aucun bon afin de faire des recherches auprès de la poste australienne, puisque je n'ai rien renvoyé.
Quel recours ai'je contre la poste, totalement responsable de ne pas faire leur boulot, et perdre ainsi le colis?

Cordialement

christophe Marcerat

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés